

5 artisans vauclusiens distingués de la marque 'Boulanger de France'



Ce qui différencie un artisan 'Boulanger de France' d'un vendeur de produits de boulangerie industrielle ? C'est le 'fait maison'! Dans le Vaucluse, 5 artisans ont le label 'Boulanger de France' et une boulangerie est en cours de certification.

Cette marque valorise les artisans boulangers pâtissiers qui s'engagent à respecter de nombreux engagements: à fabriquer tous ses pains, ses croissants et pains au chocolat (ou chocolatines!), à respecter un taux de sel inférieur ou égal à 18g par kg de farine pour tous les pains, à fabriquer le pain avec un pétrissage peu intense et une fermentation lente pour conserver les arômes et augmenter la



conservation et enfin à privilégier les circuits courts d'approvisionnement et les produits de saison.

Le Président de la <u>Confédération nationale de la boulangerie française</u>, Dominique Anract a récemment fait le tour du département pour rencontrer ces 'Boulangers de France' et échanger avec ces garants de la tradition boulangère. Voici les élus : boulangerie 'Au pain d'antan' (Valreas), boulangerie 'Caractères de pain' (Piolenc), 'Boulangerie d'ici' (Isle-sur-la-Sorgue), le 'Fournil de mamie Jeanne' (Gordes), 'Maison Samson' (Cabrières d'Avignon, en cours de certification) et la boulangerie Dupré (Avignon).

L.M.

Fontaine-de-Vaucluse: avis favorable pour le programme 'Grand Site de France'

5 décembre 2025 l



Ecrit par le 5 décembre 2025



Le programme d'actions 'Grand site' de Fontaine-de-Vaucluse a reçu un avis favorable en commission supérieure des sites, perspectives et paysages. Le site de Fontaine-de-Vaucluse, désormais membre actif du réseau des 'Grands sites de France', pourra ainsi bénéficier de l'expérience des 43 autres membres du réseau en matière de valorisation de sites d'exception et être accompagné dans sa démarche vers l'obtention du label.

Au cœur d'un écrin naturel

Situé au cœur des Monts de Vaucluse, Fontaine-de-Vaucluse est connu pour le mystère de sa résurgence. La Sorgue y prend sa source et jaillit au pied d'une falaise abrupte de 230 m, au creux de la vallée 'Vallis clausa', qui a donné son nom au département. Le gouffre d'où la rivière s'écoule (630 millions de m3 par an), abrite une eau verte émeraude où des générations de scaphandriers et spéléonautes se sont aventurés. Autour du site, la forêt méditerranéenne, la garrigue et la pierre sèche forment un écrin naturel remarquable tandis que la Sorgue accueille une faune et une flore uniques en France.



Gestion durable des paysages et de la fréquentation

Fréquenté depuis l'antiquité, le site de Fontaine-de-Vaucluse accueille aujourd'hui 800 000 visiteurs par an. L'un des principaux enjeux de la démarche portée par la <u>Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse</u>, est de fédérer les acteurs autour d'un projet fondé sur la préservation des paysages mis en péril par cette très forte fréquentation.

Cela passe par la restauration du site afin de lui redonner un aspect plus naturel, une meilleure organisation des cheminements et de l'accessibilité et la valorisation du patrimoine du village et du territoire environnant. L'objectif, c'est l'obtention du label Grand Site de France, décerné par le ministère en charge de l'Environnement qui reconnaît la qualité et la gestion du site, la réhabilitation et la préservation du paysage.

La communauté de communes en chiffres :

- 5 communes réparties en 2 intercommunalités;
- un territoire de projet de 8000ha;
- 24 000 habitants;
- 800 000 de visiteurs par an.

Plus d'informations sur les démarches et les actions en cours en <u>cliquant ICI.</u>

Sécurité routière : La Ville d'Avignon obtient le label 'Ville prudente' niveau 3

La commune d'Avignon vient d'obtenir le 'niveau 3' du label 'Ville prudente'. Cette récompense, attribuée par l'association de la 'Prévention Routière', distingue les collectivités qui s'engagent pour la prévention et la sécurité routière.

Le label, s'échelonnant de 1 à 5 cœurs, s'obtient à partir d'indicateurs établis pour mesurer le risque routier : aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accidents, actions d'information et de sensibilisation menées en direction des différents usagers, formation réalisée auprès des employés municipaux et politique de sécurité routière mise en œuvre pour les véhicules de la commune.

167 kilomètres d'aménagements cyclables



« La ville passe ainsi en un an à peine du premier au troisième niveau, explique la mairie de la cité des papes. Une belle reconnaissance qui distingue les efforts menés au quotidien pour faire d'Avignon une ville exemplaire en matière de prévention et de sécurité routière. Aménagements cyclables, parvis d'écoles sécurisés, plan modes doux, apaisement de la circulation, organisation d'opérations de sensibilisation à la sécurité routière... Autant de mesures mises en œuvre qui ont permis de réduire efficacement l'accidentologie dans la Cité des Papes. »

A ce jour, la municipalité d'Avignon a choisi de développer les mobilités douces et en particulier la pratique du vélo. Au total, le territoire communal compte 167 kilomètres d'aménagements cyclables 2 600 places de stationnement vélo contre 370 arceaux vélo en 2014.

Seule Vacqueyras...

En Vaucluse, seule Vacqueyras (1 cœur) figure parmi les villes prudentes. Rochegude (1 cœur) dans la Drôme, entre Bollène et Valréas, et Graveson (1 cœur), à côté d'Avignon, disposent également de ce label attribué à 250 collectivités territoriales depuis sa création en 1990.